

Burelle SA

Rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise Exercice 2014

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de Burelle SA (« la Société ») au cours de l'exercice 2014 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le présent rapport a été établi par le Secrétariat Général de Burelle SA en liaison avec le Secrétariat Général et la Direction des Risques de la Compagnie Plastic Omnium, la principale filiale de Burelle SA. Il a été présenté par le Président-Directeur Général au Conseil d'Administration qui l'a approuvé lors de sa réunion du 2 avril 2015.

I COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Composition du Conseil d'Administration

Aux termes de l'article 11 des statuts, le Conseil d'Administration de Burelle SA est constitué de trois à dix-huit membres.

Chaque administrateur est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, pour une durée de trois ans, renouvelable sans limitation. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle le mandat expire et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice précédent.

Chaque administrateur doit détenir statutairement 100 actions de la Société pendant la durée de son mandat.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'Administration de Burelle SA est constitué de dix administrateurs. Six administrateurs appartiennent au groupe de contrôle familial : MM. Jean Burelle (Président-Directeur Général), Laurent Burelle (Directeur Général Délégué), Paul Henry Lemarié (Directeur Général Délégué), Mme Éliane Lemarié, Mme Félicie Burelle et M. Pierre Burelle. Les quatre autres administrateurs sont des personnalités extérieures (MM. Dominique Léger, Henri Moulard, Philippe Sala et François de Wendel).

Le Conseil d'Administration de Burelle SA réunit des compétences financières, industrielles et managériales de premier plan provenant d'horizons différents.

La liste des membres du Conseil, la date de leur nomination ainsi que leurs mandats et fonctions, figurent ci-après :

	Date de première nomination	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
BURELLE Jean (76 ans) Président-Directeur Général	16/11/1964	31/05/2012	2015
BURELLE Laurent (65 ans) Directeur Général Délégué	30/06/1986	31/05/2012	2015
LEMARIÉ Paul Henry (68 ans) Directeur Général Délégué	07/06/2001	30/05/2013	2016
BURELLE Félicie (35 ans)	30/05/2013	30/05/2013	2016
BURELLE Pierre (44 ans)	30/05/2013	30/05/2013	2016
LÉGER Dominique (73 ans)	07/06/2001	30/05/2013	2016
LEMARIÉ Éliane (69 ans)	30/06/1976	31/05/2012	2015
MOULARD Henri (77 ans)	22/06/1994	31/05/2012	2015
SALA Philippe (74 ans)	07/06/2001	30/05/2013	2016
WENDEL (de) François (66 ans)	14/06/1995	31/05/2012	2015

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS EN EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Jean Burelle, né le 29 janvier 1939, de nationalité française

M. Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière, en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur Général, puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001. Depuis le 1er juillet 2001, il est

Président d'Honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

M. Jean Burelle est Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer SCA (*France*). Il est Président du Medef International.

M. Jean Burelle est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Président-Directeur Général depuis le 1er juillet 2001 et Administrateur depuis le 16 novembre 1964.

Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nombre d'actions de la Société: 132 187

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Président-Directeur Général de Burelle Participations SA** (France)

Président d'honneur et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium*** (*France*)

Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Sogec 2 SA et membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS** (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (*France*)

Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest 1 (*France*)

Membre du Comité de Surveillance de Soparexo SCA (France)

Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations de Banque Hottinguer, société anonyme à Directoire (*France*)

Président de l'association Medef International (France)

Administrateur de Compañia Plastic Omnium SA** (Espagne)

Administrateur de Signal AG *** (Suisse), jusqu'au 2 décembre 2014

BURELLE SA 3 RAPPORT ANNUEL 2014

^{*} Société cotée

^{**} Société du groupe Burelle

^{***} Société du groupe Burelle cédée en 2014

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Laurent Burelle, né le 6 octobre 1949, de nationalité française

M. Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T).

M. Laurent Burelle débute sa carrière, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme Ingénieur de fabrication, assistant au Directeur de l'usine de Langres. En 1977, il est nommé Directeur Général, puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). De 1981 à 1988, il occupe les fonctions de Directeur de la division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. En juillet 2001, il est nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

Nommé Directeur Général de Burelle SA en juin 1986, il devient Directeur Général Délégué le 15 mai 2001.

M. Laurent Burelle est Administrateur des sociétés Pernod Ricard et la Lyonnaise de Banque - CIC et membre du Conseil de surveillance de Wendel et de Labruyère-Eberlé. Il est également Administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée et de l'Afep et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise.

M. Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'Honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 30 juin 1986.

Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nombre d'actions de la Société: 8 884

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium SA * ** (France)

Administrateur Délégué de Sogec 2 SA,

Gérant de la Compagnie Financière de la Cascade et Administrateur de Burelle Participations SA** (France)

Président et Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS** et Président et Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)

Président de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS** et d'Inergy Automotive Systems SAS ** (France)

Administrateur de la Lyonnaise de Banque SA (France)

Administrateur de Pernod Ricard SA* (France)

Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère Eberlé SAS (France)

Membre du Conseil de Surveillance de Wendel*, société anonyme à Directoire (France)

Gérant de Plastic Omnium GmbH ** (Allemagne) jusqu'au 14 juillet 2014

Président de Plastic Omnium Holding (Shanghaï) Co. Ltd ** (Chine)

Président et Administrateur Déléqué de Compañia Plastic Omnium SA ** (Espagne)

Président de Plastic Omnium Inc. ** (États-Unis)

Président de Plastic Omnium International BV ** (Pays-Bas)

Administrateur de Signal AG *** (Suisse) jusqu'au 2 décembre 2014

Administrateur de l'Afep et Vice-Président de l'Institut

de l'Entreprise (France)

Société cotée

^{**} Société du groupe Burelle

^{***} Société du groupe Burelle cédée au cours de l'exercice 2014

Paul Henry Lemarié, né le 1er janvier 1947, de nationalité française

M. Paul Henry Lemarié est titulaire d'un Doctorat en Physique de l'Université de Paris Orsay et d'un DEA Gestion Finance de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au Commissariat à l'Énergie Atomique, puis un début de carrière à la direction financière de la banque Paribas en 1973, M. Paul Henry Lemarié entre dans le groupe

d'ingénierie SOFRESID (Sidérurgie, Mines, Offshore). En 1980, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium en tant que Directeur de la division 3P - Produits Plastiques Performants. En 1985, il prend la direction de la division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Déléqué le 15 mai 2001.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014	
Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 7 juin 2001.	Directeur Général Délégué et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium* ** (<i>France</i>)	
Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.	Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle Participations SA** (<i>France</i>)	
Nombre d'actions de la Société : 105	Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS** et de Plastic Omnium Environnement SAS ** (<i>France</i>)	
	Administrateur de Compañia Plastic Omnium SA ** (Espagne)	

^{*} Société cotée

Félicie Burelle, née le 23 juin 1979, de nationalité française

Mme Félicie Burelle est diplômée de l'École Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University (Londres) et d'un MBA de l'Instituto de Empresa Business School (Madrid).

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme responsable de la comptabilité d'une filiale de la division Auto Exterior en Espagne, Mme Félicie Burelle rejoint,

en 2005, le département Corporate Finance d'Ernst & Young. En 2010, elle retourne chez la Compagnie Plastic Omnium en tant que Directeur du Plan Stratégique et de la Coordination Commerciale de la division Auto Exterior et membre du Comité de Direction de cette entité. Début 2015, elle prend les fonctions de Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium et entre au Comité de Direction.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014	
Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.	Directeur de la Stratégie et du Développement et membre du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium * **	
Nombre d'actions de la Société : 142		

^{*} Société cotée

BURELLE SA STATE TO THE PROPERTY ANNUEL 2014

^{**} Société du groupe Burelle

^{**} Société du groupe Burelle

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Pierre Burelle, né le 8 janvier 1971, de nationalité française

M. Pierre Burelle a fait des études de Bi-DEUG d'Anglais et d'Économie à Paris X-Nanterre. Il a été membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS du 29 mars 2011 au 1er juillet 2013.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 20 179

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Dominique Léger, né le 11 janvier 1942, de nationalité française

M. Dominique Léger est diplômé de l'Institut des Sciences Politiques de Paris, titulaire d'une licence en droit et ancien élève de l'École Nationale d'Administration. Il est Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État.

M. Dominique Léger commence sa carrière dans l'administration française où il occupe différentes fonctions, notamment au Conseil d'État et au Ministère de l'Économie et des Finances avant de devenir Directeur de cabinet auprès de plusieurs ministres. En 1984, il intègre la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) d'où il rejoint

Cegelec dont il assure successivement les fonctions de Secrétaire Général et de Directeur Général chargé du secteur Finances et Administration. En 1994, il rejoint le Crédit Commercial de France, aujourd'hui HSBC France, où, de 1995 à 2004, il est Directeur Général Délégué, puis Administrateur - Directeur Général Délégué. M. Dominique Léger était Avocat au Barreau de Paris jusqu'en novembre 2014.

M. Dominique Léger est Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur et Président du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001. Membre du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 100

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Vice-Président de la Fondation du Patrimoine (France)

BURELLE SA RAPPORT ANNUEL 2014

Éliane Lemarié, née le 18 août 1945, de nationalité française.

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise ès-lettres, Mme Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Mme Éliane Lemarié débute comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et de

l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975. De 1976 à 1983, elle est en charge de la création et du développement du département Relations Publiques, Relations Presse et Édition de la société Sogec. En avril 1983, elle crée Irma Communication, une agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York et Mumbai. Elle en est le Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014	
Administrateur depuis le 30 juin 1976.	Représentant permanent de Burelle SA *, elle-même Administrateur	
Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale	de la Compagnie Plastic Omnium SA * ** (<i>France</i>)	
Mixte du 3 juin 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos	Administrateur Délégué de Sogec 2 SA et Membre du Comité	
le 31 décembre 2014.	de Surveillance de Sofiparc SAS ** (<i>France</i>)	
Nombre d'actions de la Société : 103 280	Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle, société anonyme à Directoire (<i>France</i>)	

^{*} Société cotée

Henri Moulard, né le 2 mai 1938, de nationalité française

M. Henri Moulard est licencié en droit privé, titulaire d'un DES de droit public et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon.

Président-Directeur Général de la Lyonnaise de Banque de 1987 à 1992, M. Henri Moulard est Président du Directoire de la Banque Neuflize OBC, puis Président du Directoire d'ABN Amro France, de 1993 à 2000. En 2001 et 2002, il est Président-Directeur Général du groupe Generali France. Depuis 2002, il est Président de HM & Associés et de Truffle Capital.

Au cours de sa carrière, M. Henri Moulard a siégé au Conseil d'Administration de plusieurs sociétés cotées et non cotées, notamment Unibail-Rodamco, Elf Aquitaine, Crédit Agricole SA, Calyon, LCL-Crédit Lyonnais et Amundi. Il a été trésorier de la Fondation de France de 1998 à 2006.

M. Henri Moulard est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014	
Administrateur depuis le 22 juin 1994. Président du Comité	Président de HM & Associés SAS (<i>France</i>)	
des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.	Président de Truffle Capital SAS (France)	
Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.	Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière du Saint-Gothard (<i>France</i>)	
Nombre d'actions de la Société : 100	Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière Franco-Suisse (<i>France</i>)	
	Administrateur de Sogelym-Dixence SAS	
	Administrateur, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations de Neuflize Vie (<i>France</i>)	
	Censeur et Président du Comité des Rémunérations de GFI Informatique (<i>France</i>)	

^{**} Société du groupe Burelle

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Philippe Sala, né le 28 juin 1940, de nationalité française

M. Philippe Sala est Ingénieur Chimiste, diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après un début de carrière dans le groupe américain Rhom & Haas, M. Philippe Sala fonde, en 1973, la société de matériel électronique Peritel, qu'il vend au groupe Matra en 1979. De 1979 à 1984, il est directeur de la branche Télécommunications de Matra SA qu'il quitte en 1985 pour fonder BFI IBEXSA International SA, un réseau de distribution de composants électroniques européen. En 1995,

il cède la société au groupe américain Avnet, le premier distributeur mondial de composants électroniques. Au sein d'Avnet, il est Président - Directeur Général de BFI IBEXSA International SA jusqu'en 1998, puis membre du Management Board d'Avnet Inc. aux États-Unis jusqu'en 2001. À partir de 1997, il transforme un ensemble de terrains et d'immeubles acquis à Ville d'Avray dans les Hauts-de-Seine, en un 'boutique' hôtel, les Étangs de Corot, dont il reste propriétaire jusqu'en 2007. Depuis, il est Président de Lustrel Laboratoires SAS, un spécialiste en compléments alimentaires.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur et Membre du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001. Membre du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 100

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Président de Ibexsa Holding SAS (*France*)
Président de Lustrel Laboratoires SAS (*France*)
Gérant de GAEL-Bio SARL (*France*)

François de Wendel, né le 13 janvier 1949, de nationalité française

M. François de Wendel est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir exercé plusieurs fonctions de Direction Générale au sein de Carnaud et CarnaudMetalbox, François de Wendel rejoint en 1992, le groupe Péchiney où il devient, en particulier, Directeur

Général d'Aluminium de Grèce. En 1998, il intègre Crown Cork où il est nommé d'abord Senior-Vice President en charge des achats pour l'Europe, puis Executive Vice-Président en charge de la branche Food Europe, Africa & Middle East.

En mai 2005, il intègre le Conseil de Surveillance de Wendel dont il devient Vice-Président, en juillet 2011, et Président, en mars 2013.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 14 juin 1995 et Membre du Comité des Comptes depuis le 22 juillet 2010. Membre du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nombre d'actions de la Société : 100

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2014

Président du Conseil de Surveillance de Wendel*, société anonyme à Directoire (*France*)

Président-Directeur Général de Wendel-Participations (France)

Membre du Comité de Surveillance de Massilly Holding SAS (France)

Président du Conseil d'Administration de la Fondation de Wendel (France)

BURELLE SA RAPPORT ANNUEL 2014

^{*} Société cotée

2 Mandats arrivant à échéance à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015

Les mandats d'administrateur de Mme Éliane Lemarié et de MM. Jean Burelle, Laurent Burelle, Henri Moulard et François de Wendel arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée de renouveller l'ensemble de ces mandats pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2017, à l'exception de celui de M. François de Wendel qui a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat.

3 Représentation des femmes et des hommes

Au 31 décembre 2014, le Conseil comprend deux femmes membres du Conseil sur dix sièges. Sa composition est conforme aux conditions de mixité fixées par la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 qui stipule que la proportion de chaque sexe ne pourra être inférieure à 20% à l'issue de la première Assemblée Générale qui suivra le 1er janvier 2014.

Après le départ de M. François de Wendel et sous réserve du renouvellement des mandats arrivant à échéance, le pourcentage de femmes au Conseil s'établira à 22%.

4 Indépendance

Le Conseil du 2 avril 2015 a examiné la situation particulière de chacun des administrateurs extérieurs (MM. Dominique Léger, Henri Moulard, Philippe Sala et François de Wendel) au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code Afep-MEDEF. Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code Afep-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code Afep-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur;

- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
- significatif de la Société ou de son Groupe, ou
- pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.

Le Conseil a constaté qu'aucun des administrateurs extérieurs au groupe de contrôle familial n'entretenait de lien d'intérêt avec la Société, sa Direction ou ses actionnaires qui puisse compromettre sa liberté de jugement et que tous participaient activement aux délibérations, avec la vigilance et l'objectivité requises pour leur mission. Le Conseil a conclu que ces administrateurs présentaient tous les critères d'indépendance requis par le Code à l'exception de celle de la durée de leur mandat qui excède douze ans.

Comme le prévoit le Code, le Conseil n'a pas retenu la durée du mandat comme un critère d'indépendance pertinent, estimant que les administrateurs qui exerçaient leur mandant depuis plus de douze ans continuaient à participer aux délibérations du Conseil avec l'impartialité nécessaire à leur mission. En conséquence, le Conseil a conclu que tous les administrateurs extérieurs au groupe de contrôle familial étaient indépendants.

Au 31 décembre 2014, les administrateurs extérieurs au groupe de contrôle familial représentent 40% des membres du Conseil. Après le départ de M. François de Wendel et sous réserve du renouvellement du mandat de M. Henri Moulard, les administrateurs extérieurs représenteront un tiers des membres du Conseil.

5 Conflits d'intérêts

À la connaissance de Burelle SA, aucun administrateur ne se trouve dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel entre ses obligations d'administrateur et ses intérêts privés.

Six membres du Conseil sont apparentés et appartiennent au groupe de contrôle familial. Il s'agit de Mmes Éliane Lemarié et Félicie Burelle et de MM. Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, et Pierre Burelle. Les autres administrateurs n'ont aucun lien de parenté entre eux. Les membres du groupe de contrôle familial occupent 60 % des sièges au 31 décembre 2014. Après le départ de M. François de Wendel et sous réserve du renouvellement du mandat de M. Henri Moulard, les administrateurs apparentés détiendront les deux-tiers des postes du Conseil.

Au 31 décembre 2014, la famille Burelle détient, directement ou indirectement, 77,49 % du capital de Burelle SA et 87,26 % des droits de vote totaux.

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

À la connaissance de la Société, aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation au cours des cinq dernières années ou n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des organes d'administration ou de direction de la Société.

II FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a principalement pour mission de :

- participer à l'élaboration des orientations stratégiques et veiller à leur mise en œuvre,
- se saisir de toute question intéressant la bonne marche des affaires et de régler, par ses délibérations, les affaires de la Société, sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social,
- procéder aux vérifications et contrôles qu'il juge opportuns, notamment en ce qui concerne la cohérence générale des comptes et les principes comptables retenus,
- procéder à l'arrêté des comptes individuels et consolidés annuels, présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés par le collège des Commissaires aux Comptes, ainsi qu'à l'établissement des rapports sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales,
- procéder à l'arrêté des comptes semestriels,
- veiller à l'exactitude de l'information financière fournie aux actionnaires et au marché.

En outre, le Conseil d'Administration examine et autorise au préalable les opérations susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier de manière significative son activité, son périmètre, sa structure financière ou son profil de risque telles que les opérations d'acquisition, de fusion, de prise de participation ou de cession.

Chaque année, le Conseil autorise le Président-Directeur Général à délivrer des cautions, avals et garanties pour un montant qu'il détermine. Au-moins une fois par an, il passe en revue le budget, la stratégie des sociétés du Groupe et leurs ressources financières.

2 Fonctionnement du Conseil d'Administration

Pour lui permettre d'exercer pleinement ses missions, le Conseil d'Administration dispose d'un ensemble d'informations portant notamment sur l'activité, les résultats, la situation financière et le financement de la Société et de ses filiales. Les documents du Conseil présentent également une synthèse des budgets, des prévisions de résultat et des projets de croissance externe significatifs ou de toute autre opération à caractère stratégique. Les documents relatifs aux sujets à l'ordre du jour sont transmis aux membres du Conseil, généralement une semaine avant la date de réunion.

Sauf lorsque le Code du commerce exige la présence effective ou par représentation des administrateurs, ceux-ci peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par tout moyen de visio-conférence ou de télécommunication, dans des conditions conformes à la réglementation. En 2014, toutes les réunions se sont tenues avec la présence physique de tous les administrateurs participants.

Le Conseil s'appuie, pour ses délibérations, sur les résultats des travaux du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations.

3 Compte-rendu de l'activité du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2014

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les affaires de la Société l'exigent et au moins trois fois par an. Au cours de l'exercice 2014, il s'est réuni trois fois avec un taux de participation de 93 %

Lors de ces réunions, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice 2013 et des comptes semestriels 2014. Il a examiné la marche des affaires de la Société et de ses filiales, les résultats de chacune des sociétés du Groupe, leur situation financière, leur politique de financement, leurs orientations stratégiques et les prévisions budgétaires et prévisionnelles 2014. Il a également délibéré sur la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les autorisations de cautions, avals et garanties et les rémunérations des Dirigeants Mandataires Sociaux.

Pour l'exercice 2015, trois réunions du Conseil sont programmées, l'une d'entre elles s'étant déjà tenue à la date du présent rapport.

4 Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'appuie sur deux comités constitués en son sein pour prendre des décisions. Ces deux comités ont pour mission d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil ou le Président soumet à leur examen pour avis, de préparer les travaux du Conseil relativement à ces sujets et projets, et de

rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes rendus, propositions, avis, informations ou recommandations.

Ces comités accomplissent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Ils n'ont pas de pouvoir de décision. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Président et après concertation, désigne les membres composant les comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.

Deux comités assistent le Conseil d'Administration de Burelle SA : le Comité des Comptes, et le Comité des Rémunérations. Le secrétariat des comités du Conseil est assuré par le Secrétaire Général.

A. COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes a pour objectif de faciliter, au regard des travaux qui lui ont été confiés, l'exercice des missions du Conseil d'Administration qui garde seul la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés et auquel il rend compte de ses travaux. Il est composé de trois administrateurs extérieurs : M. Dominique Léger, Président, et MM. Philippe Sala et François de Wendel. Après le départ de François de Wendel, M. Henri Moulard rejoindra le Comité des Comptes sous réserve du renouvellement de son mandat par l'Assemblée.

Le Comité des Comptes a pour mission :

- d'examiner les comptes individuels et consolidés, annuels et semestriels, et d'approfondir les sujets qui lui semblent pertinents, avant la présentation des comptes au Conseil d'Administration,
- de s'assurer du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et notamment d'étudier les principes et règles comptables utilisés lors de l'établissement des comptes et de prévenir les éventuels manquements aux règles comptables,
- d'examiner les conclusions des Commissaires aux Comptes, leurs recommandations éventuelles et leur suivi,
- de donner un avis sur la proposition de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes présentée par le Président-Directeur Général, et de veiller au respect des règles assurant leur indépendance et la bonne conduite de leur mission.
- de s'assurer du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place dans le Groupe et pouvant avoir une incidence sur les comptes,
- d'une manière générale, de s'informer sur tout sujet susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou comptable du Groupe.

B. COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DES COMPTES AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Le Comité des Comptes se réunit aussi souvent que nécessaire. Au cours de l'exercice 2014, il s'est réuni deux fois en présence de tous ses membres pour la préparation de l'arrêté des comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels. Au cours de ces séances, ses travaux ont porté notamment sur l'évolution des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et le suivi de leur efficacité.

Assistent aux réunions du Comité des Comptes, le Directeur Financier et le Secrétaire Général de Burelle SA ainsi que les Commissaires aux Comptes. Le Comité des Comptes a accès à d'autres collaborateurs du Groupe lorsqu'il le souhaite.

Il est prévu que le Comité des Comptes se réunisse deux fois en 2015. L'une de ces réunions concernant l'arrêté des comptes sociaux et consolidés 2014 a eu lieu au mois d'avril 2015.

C. COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Dans sa séance du 18 décembre 2013, le Conseil d'Administration a institué un **Comité des Rémunérations**. Au 31 décembre 2014, il est composé de M. Henri Moulard, Président, et de trois membres : MM. Dominique Léger, Philippe Sala et François de Wendel. Son rôle consiste à préparer la décision du Conseil à qui incombe la responsabilité de déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux. Le Comité des Rémunérations a pour mission principale de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération fixe et variable des Dirigeants Mandataires Sociaux, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et tous droits pécuniaires qui leurs sont attribués.

D. COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois en 2014 en présence de tous ses membres pour examiner les rémunérations de Dirigeants Mandataires Sociaux au titre de l'exercice 2013.

Une séance s'est tenue le 1er avril 2015, également en présence de tous ses membres, pour examiner, au regard de la performance du Groupe et des pratiques des autres sociétés cotées, les rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux au titre de l'exercice 2014 et émettre ses recommandations. Après avoir pris connaissance de son compte-rendu, le Conseil d'Administration a déterminé l'ensemble des rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux. Les administrateurs concernés et les personnes qui leur sont liées n'ont pas pris part au vote.

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Les informations sur les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux Dirigeants Mandataires Sociaux sont données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux en page 208 et suivantes. Une résolution sur ces éléments de rémunération est soumise pour avis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

5 Organisation de la Direction Générale -Limitations des pouvoirs

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2002 a décidé de ne pas dissocier les mandats de Président et de Directeur Général. M. Jean Burelle est Président-Directeur Général depuis cette date. MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié exercent les fonctions de Directeur Général Délégué. Leurs fonctions ont été renouvelées par le Conseil en date du 2 avril 2015 sous réserve du renouvellement de leur mandat d'administrateur par l'Assemblée Générale qui se réunira le 3 juin 2015.

Le Président-Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil d'Administration. Le Conseil n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président-Directeur Général si ce n'est en matière de cautions, garanties et avals qui font l'objet d'un plafond fixé annuellement.

Le Président-Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs de représentation vis-àvis des tiers.

6 Informations complémentaires

Le présent rapport sera présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 3 juin 2015. Les conditions et modalités de participation à cette Assemblée sont exposées dans les statuts de Burelle SA (article 16) ainsi que sur le site Internet www.burelle.com.

En application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce, les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux en page 207 et dans les statuts de Burelle SA.

Le Code de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées Afep-MEDEF est disponible au siège administratif de la Société.

III. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Ce rapport présente le système de contrôle interne de Burelle SA, et des sociétés qu'elle contrôle. Il s'attache particulièrement à présenter les procédures destinées à assurer la fiabilité des comptes consolidés et du contrôle exercé sur les entités contrôlées majoritairement. Compte-tenu de l'importance de la Compagnie Plastic Omnium dans les comptes consolidés du groupe Burelle, une grande partie de ce rapport traite des principales procédures relatives à cette société. Les autres sociétés du groupe Burelle sont soumises aux mêmes procédures ainsi qu'à des procédures spécifiques à leurs activités.

La Compagnie Plastic Omnium détient des participations significatives dont elle partage le contrôle avec des partenaires. Pour ces entités, elle examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et exerce toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

1 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein des sociétés constituant le groupe Burelle vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la mobilisation des collaborateurs autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques pour contribuer à les réduire.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent un rôle important dans la conduite des activités des sociétés du Groupe. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs fixés, ni ne peuvent prétendre éliminer tous les risques affectant les sociétés du Groupe.

Principale filiale du Groupe, la Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF.

2 Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

A. ORGANISATION GÉNÉRALE

Burelle SA est le holding du groupe Burelle comprenant :

- la Compagnie Plastic Omnium, détenue directement à 56,6 % et présente dans l'industrie et les services,
- la société Sofiparc, filiale à 100%, qui détient et gère un patrimoine immobilier constitué de bureaux et de terrains,
- la société Burelle Participations, société de capital-investissement contrôlée à 100 %.

Le groupe Burelle est animé et contrôlé par le **Comité Burelle** qui est composé du Président-Directeur Général de Burelle SA et des deux Directeurs Généraux Délégués. Ce Comité se réunit, d'une manière formelle, une fois par mois, sans compter les réunions et discussions informelles. Il a notamment pour mission de définir la politique du Groupe et de suivre sa mise en œuvre. Pour les filiales de Burelle SA et pour chacune des principales entités du Groupe, le Comité examine, entre autres, l'activité, les grands développements, les résultats mensuels, les budgets, leur suivi et la politique d'investissement. Il débat des questions importantes et, plus généralement, veille à la bonne marche des affaires et au suivi de ses décisions.

Le Président-Directeur Général de Burelle SA est Président ou membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés du Groupe ou de leur Comité de Surveillance lorsqu'elles sont constituées en société par actions simplifiées (SAS). Les Directeurs Généraux Délégués de Burelle SA exercent également des mandats sociaux au sein des principales filiales et sous-filiales du Groupe. Ils sont ainsi en mesure d'exercer un contrôle sur les principales filiales et sous-filiales de Burelle SA.

Le Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium se réunit une fois par mois autour de la Direction Générale pour examiner de façon collégiale les activités et les perspectives et débattre des actions à mener. Il comprend également les Directeurs de divisions ainsi que les représentants des principales directions fonctionnelles.

Ce Comité de Direction examine de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement. Chaque mois, il examine les résultats et l'évolution de la situation financière des divisions de la Compagnie Plastic Omnium, par rapport à l'année précédente et au budget mensualisé, y compris les investissements et les besoins en fonds de roulement. Dans une optique proactive, le Comité de

Direction passe en revue les prévisions à trois mois au niveau du compte de résultat et des principaux éléments du bilan. Chaque trimestre, il valide les révisions du budget et, en juin de chaque année, il analyse le plan stratégique à cinq ans, division par division. Ce plan oriente les prévisions budgétaires qui sont adoptées en décembre et présentés au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et de Burelle SA avant la fin de l'année.

La Compagnie Plastic Omnium exerce un contrôle sur ses filiales et ses participations en étant représentée, directement ou indirectement, au sein de leur Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations arrêtées par la Direction Générale.

Filiale immobilière, **Sofiparc** est une société par actions simplifiée dont le Président est M. Laurent Burelle, également Directeur Général Délégué de Burelle SA. Elle est dotée d'un Comité de Surveillance comprenant notamment M. Jean Burelle, Président-Directeur Général de Burelle SA, M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle SA et Mme Éliane Lemarié, Administrateur de Burelle SA et représentant permanent de Burelle SA au Conseil de la Compagnie Plastic Omnium. Le Comité de Surveillance a pour mission de contrôler la gestion de la société par le Président, de délibérer sur la stratégie, de vérifier les comptes et de les contrôler.

Société de capital-investissement, **Burelle Participations** est dotée d'un Comité d'investissement comprenant M. Jean Burelle, Président-Directeur Général, et M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, et les membres de l'équipe opérationnelle. Ce Comité se réunit chaque semaine pour examiner les propositions d'investissement et l'évolution du portefeuille. Chaque proposition d'investissement fait l'objet d'une présentation écrite à ce Comité qui a seul pouvoir de décider d'un investissement ou d'un désinvestissement.

Le Conseil d'Administration de Burelle Participations comprend notamment M. Jean Burelle, Président-Directeur Général, M. Laurent Burelle, Directeur Général Délégué de Burelle SA, M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, et M. Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il se réunit deux fois par an pour arrêter les comptes annuels et semestriels. Il revoit l'activité, les engagements et leur financement ainsi que la performance des investissements en portefeuille et leur valorisation. Il fixe le montant des capitaux alloués à l'activité de capital-investissement et s'assure de la conformité des activités avec les axes stratégiques définis.

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

Le Conseil d'Administration de Burelle SA valide les orientations stratégiques de Burelle SA et de ses filiales et suit leur mise en œuvre. Il veille à la pérennité de ses filiales et à l'accroissement de leur valeur dans le temps.

B. ORGANISATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est prioritairement conçu pour traiter les risques associés à la Compagnie Plastic Omnium, principale filiale de Burelle SA. La Présidence et la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium en définissent les orientations.

Ce dispositif s'organise autour de deux fonctions clés, à savoir :

- une fonction de contrôle qui est exercée par les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne qui constituent trois niveaux de contrôle distincts,
- une fonction de surveillance qui est exercée par la Présidence et la Direction Générale, la Direction des Risques, le Comité de Contrôle Interne et le Conseil d'Administration.

Son fonctionnement repose, d'une part, sur le respect des règles et principes de son référentiel de contrôle, et, d'autre part, sur la mise en œuvre de démarches destinées à améliorer la gestion des risques majeurs de manière continue.

A. LE RÉFÉRENTIEL DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne concerne, au premier chef, la Compagnie Plastic Omnium, principal actif de Burelle SA. Ce dispositif repose en premier lieu sur un **Référentiel de Contrôle Interne**, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés contrôlées majoritairement. Le référentiel est constitué du Code de Conduite, des Règles et Procédures et du Manuel de procédures comptables et financières.

■ Code de Conduite

La Compagnie Plastic Omnium et toutes les sociétés du groupe Burelle attachent une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de Conduite Plastic Omnium, témoignent d'un esprit d'engagement responsable. Ces codes exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux servant de fondement aux règles et aux procédures du contrôle interne.

En 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un **Code de Conduite** spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé

dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de compliance.

Le Code de Conduite s'applique à toutes les filiales et sociétés affiliées dans lesquelles la Compagnie Plastic Omnium détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager ses autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce code. Il est également demandé aux employés de Burelle SA et de Burelle Participations de s'y conformer.

■ Règles

Les **Règles** définissent les rôles et les responsabilités des différentes directions dans les domaines suivants :

- Gouvernance et juridique,
- Ressources humaines,
- Trésorerie et financements,
- Ventes,
- Achats (exploitation et investissements),
- Immobilier,
- Stocks et Logistique,
- Projets Automobiles,
- Comptabilité et Fiscalité,
- Production et Oualité.
- Systèmes d'Information,
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les règles traitent de l'exploitation courante comme des opérations non courantes. Elles constituent une référence unique et globale en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre au sein des sociétés du Groupe.

■ Manuel de procédures comptables et financières

Le Groupe dispose d'un **Manuel de procédures comptables et financières**, conforme aux normes IFRS, qui est régulièrement mis à jour. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du groupe Burelle.

B. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Burelle SA et ses filiales sont exposées sont présentés au chapitre «Gestion des risques» du rapport de gestion sur les comptes consolidés. Y sont décrites les principales démarches ou procédures visant à prévenir et à maîtriser ces risques de manière adaptée.

Les principaux risques identifiés sont relatifs à la Compagnie Plastic Omnium. Le dispositif de gestion des risques qu'elle a mis en place intègre un processus d'identification et d'analyse des risques principaux dont l'objectif est, d'une part, de vérifier la pertinence des démarches mises en œuvre et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles. Ce dispositif fait l'objet d'une surveillance par la Direction Générale.

C. ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Au sein de la Compagnie Plastic Omnium, les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne constituent les principaux acteurs du contrôle interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. En particulier, elles suivent la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions d'audit interne. Elles sont responsables notamment de l'identification des risques propres à leurs activités et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles** centrales sont chargées, dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques, d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement. Elles produisent et mettent à jour le Référentiel de Contrôle Interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de Contrôle Interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et de mettre en œuvre, aux niveaux adéquats, les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un département d'audit interne centralisé. Rattaché à la Direction des risques, il dépend du Secrétariat Général. Ce département conduit des audits sur un périmètre comprenant toute société de la Compagnie Plastic Omnium, qu'elle y exerce ou non le contrôle. Il peut être appelé à intervenir dans les autres filiales de Burelle SA. Il rend compte de ses travaux au Comité de Contrôle Interne, organe de surveillance. Le plan annuel des missions menées par le département d'audit interne est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque.

Les entités auditées répondent aux recommandations issues des audits par des plans d'actions qui font l'objet d'un suivi systématique par les équipes de direction des divisions.

Aucune des missions réalisées en 2014 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs le département d'audit interne supervise les campagnes annuelles d'auto-évaluation du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application annexé au cadre de référence de l'AMF.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance des démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences des compagnies d'assurances et des clients, donnent lieu à des audits récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2014, 86 % et 84 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO14001 et OSHAS 18001.

Les règles et procédures du contrôle interne sont accessibles par les collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Les directions fonctionnelles centrales assurent, au travers de leurs activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting, le déploiement du contrôle interne au sein du Groupe.

D. SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE INTERNE

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La **Direction des Risques** exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et de ses préconisations à la Direction Générale dont elle dépend directement ainsi qu'au Comité de Contrôle Interne. Elle anime la démarche d'identification des risques et pilote le plan destiné à en assurer la maîtrise.

Un Comité de Contrôle Interne assure la coordination et la supervision générale du dispositif de contrôle interne. Ce Comité est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium et compte, parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit Interne ainsi que les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des divisions. Il rend compte de ses avis au Président Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour formuler les instructions qui lui paraissent utiles et coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes orientations du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques. Il prend notamment connaissance de leurs caractéristiques essentielles et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Rapport du Président du Conseil d'Administration de Burelle SA au titre de l'exercice 2014

3 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

A. PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction Financière de la Compagnie Plastic Omnium assure la gestion financière et comptable de la Compagnie Plastic Omnium, de Burelle SA et de ses deux autres filiales.

Les principes d'élaboration de l'information financière qui s'appliquent aux sociétés du groupe Burelle sont ceux qui ont été retenus par la Compagnie Plastic Omnium. L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte commun à toutes les entités qui en font partie. Ce plan tient compte de la spécificité des activités des différentes filiales. Il est défini par le département « normes et principes comptables », rattaché à la Direction Comptable et Fiscale de la Compagnie Plastic Omnium, qui est seule compétente pour le modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale. Les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique.

L'information financière est produite à l'occasion du reporting de trésorerie hebdomadaire, du reporting mensuel, de la consolidation biannuelle et du budget annuel. Toutes les sociétés contrôlées par Burelle SA entrent dans le périmètre de cette information.

B. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER ET PROCESSUS DE CONTRÔLE DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

La fonction comptable au sein de la Compagnie Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière.

Le reporting est transmis, huit jours après la clôture mensuelle, à la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium pour être analysé en Comité de Direction, puis discuté au sein du Comité Burelle avant la fin du mois.

Le reporting comprend un compte de résultat détaillé par destination ainsi qu'un suivi détaillé des coûts de production, de structure et de recherche et développement. Il donne également un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité pour les trois mois à venir ainsi qu'un reporting « Environnement et Sécurité ». Ces éléments sont fournis au niveau aussi bien de la

Compagnie Plastic Omnium que des filiales opérationnelles et des divisions.

Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, en mensuel et en cumul, avec le réalisé de l'année précédente et le budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus budgétaire débute en septembre par l'élaboration du budget de l'année suivante par les filiales et divisions opération-nelles. Le budget ainsi établi est soumis à la Direction Générale en novembre pour validation en décembre, avant sa présentation au Conseil d'Administration. Ce budget est réestimé régulièrement. Ces réestimations sont un moyen de gestion permettant de mettre en œuvre, si nécessaire, des actions correctives et d'assurer une communication financière actualisée vis-à-vis de la communauté financière

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique, approuvé en juillet chaque année par la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Ce plan présente les comptes de résultat, les bilans prévisionnels et les tableaux de trésorerie sur les trois à cinq années suivant l'exercice en cours, en s'appuyant sur les stratégies commerciale, industrielle et financière de la Compagnie Plastic Omnium et de ses divisions opérationnelles.

En matière de gestion de la trésorerie, Plastic Omnium Finance, faisant office de banque interne, assure le financement des filiales que la Compagnie Plastic Omnium contrôle. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, la Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales (« cash pooling ») et opère une compensation mensuelle de leurs dettes et créances mutuelles (« netting »). Elle gère ainsi leurs flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie Centrale. Par ailleurs, Plastic Omnium Finance centralise l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Burelle SA, Sofiparc et Burelle Participations utilisent Plastic Omnium Finance pour leurs transactions courantes avec toute société appartenant au groupe de la Compagnie Plastic Omnium.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium, détaillée par filiale ou division et accompagnée d'une comparaison par rapport à la situation constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

C. SUIVI DES INVESTISSEMENTS DE BURELLE PARTICIPATIONS

Tout investissement fait l'objet d'une présentation au Comité d'Investissement qui comprend M. Jean Burelle, Président Directeur Général de Burelle SA et de Burelle Participations, et M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué de Burelle SA et de Burelle Participations. Un investissement ne peut être réalisé sans leur accord conjoint.

Tous les engagements pris au nom de Burelle Participations et toutes les demandes de décaissement doivent être signés par le Président-Directeur Général ou le Directeur Général Délégué qui sont seuls habilités à engager la société et à autoriser les paiements, sans limitation en termes de montants.

Une fois réalisé, chaque investissement de Burelle Participations fait l'objet d'une fiche détaillée résumant ses caractéristiques, son évolution et sa valorisation. Ces fiches sont présentées au Conseil d'Administration qui se réunit deux fois par an. Le portefeuille est valorisé à sa juste valeur deux fois par an, lors des arrêtés semestriel et annuel, en conformité avec les méthodes de valorisation publiées par les organisations professionnelles et destinées au métier du capital investissement (AFIC, IPEV, EVCA).

En outre, Burelle Participations établit, au moins une fois par an, un plan à trois ans, qui a pour objectif de valider la stratégie et d'estimer le montant des engagements futurs, la performance attendue du portefeuille ainsi que les besoins en trésorerie. Ce plan est mis à jour périodiquement et soumis à l'accord du Conseil d'Administration, avec le budget annuel, en octobre.

Les investissements en portefeuille font l'objet d'un reporting financier périodique émis par les gestionnaires des fonds ou des sociétés. Pour les investissements en mezzanine, le reporting financier mensuel est formalisé dans les contrats. Les fonds sont également astreints à un reporting trimestriel où il est rendu compte de la performance et de la situation financière des sociétés en portefeuille. Ils émettent généralement une valorisation semestrielle de leur actif net, certifiée par les commissaires aux comptes. Les investissements directs en capital sont suivis grâce à un reporting généralement trimestriel. Ces rapports sont régulièrement complétés par des entretiens avec les différents intervenants, qu'il s'agisse des dirigeants, des banques participant aux montages financiers ou des co-investisseurs.

Après analyse, ces informations sont présentées au Comité d'investissement hebdomadaire qui décide, le cas échéant, des actions à prendre. Chaque semaine, le Comité d'investissement revoit les reportings reçus depuis la dernière réunion, l'évolution de la valorisation du portefeuille et la position de trésorerie. Il examine les nouveaux investissements

Un reporting de Burelle Participations, comprenant un compte de résultat et un bilan, est établi mensuellement.

D. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER ET PROCESSUS DE CONTRÔLE DE BURELLE SA ET SOFIPARC

Burelle SA et Sofiparc sont intégrées au processus budgétaire dans les mêmes conditions que les sociétés de la Compagnie Plastic Omnium. Sofiparc fait l'objet d'un reporting mensuel selon le format groupe appliqué par la Compagnie Plastic Omnium.

Toute dépense est soumise à l'autorisation du Président pour Sofiparc, et du Président-Directeur Général ou d'un des Directeurs Généraux Délégués pour Burelle SA. Les paiements ne sont effectués qu'après validation par les personnes habilitées. Le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués de Burelle SA, ainsi que le Président de Sofiparc, sont habilités à autoriser les règlements sans limite de montant.

Aucun incident notable et significatif, ni aucun manquement remarquable qui puissent remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus n'ont été relevés en 2014.

PLAN D'ACTIONS POUR 2015

Le Groupe est engagé dans un processus d'amélioration continue de son système de contrôle interne. Dans ce cadre, il prévoit de compléter, en 2015 comme en 2014, certaines procédures de contrôle interne, de maîtrise des risques ou de nature comptable ou financière afin d'en renforcer l'efficacité et l'appropriation au niveau opérationnel. La Direction de l'Audit Interne qui a mené 36 missions en 2014 prévoit 38 interventions en 2015. Depuis 2011, elle a effectué 126 missions.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Burelle SA

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires.

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Burelle SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 13 avril 2015

MAZARS
Jean-Luc BARLET

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

Stéphane LIPSKI

Commissaires aux Comptes Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris